



VOUS GAGNEZ AVEC NOTRE TARIF 2025!

- DES SOLUTIONS LPP ATTRAYANTES POUR LES PME GRÂCE AU NOUVEAU TARIF COLLECTIF DE PAX

Nouveau tarif collectif 2025 : la bonne voie



La mise en œuvre de la Stratégie 2022+ a porté ses premiers fruits avec le tarif commun 24 et se poursuivra de manière cohérente avec le nouveau tarif 25.

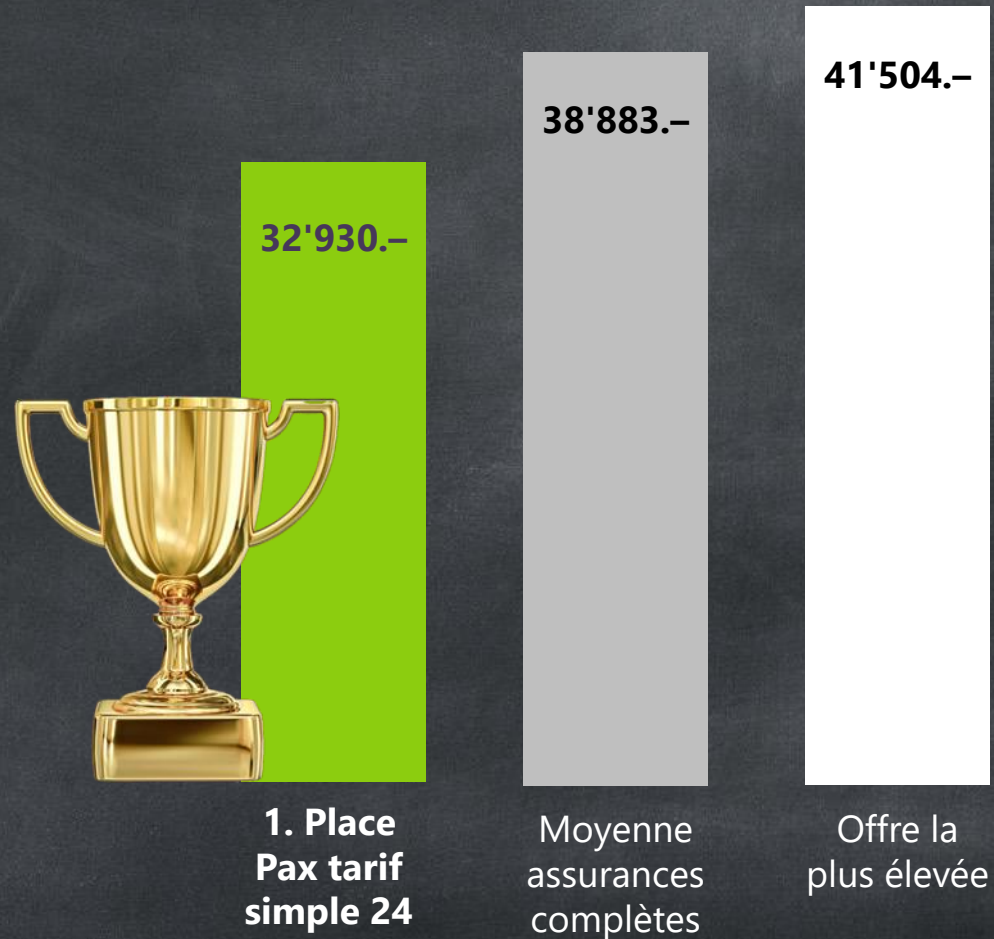
Pax veut se développer dans la prévoyance professionnelle avec :

- l'assurance complète pour les PME et les grandes entreprises
- l'alternative attrayante DuoStar

La promesse a été tenue : tarif 24 compétitif

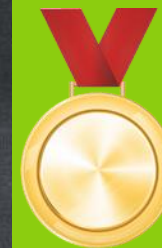
Comparaison des caisses de pension Assurance complète 2023

Pax



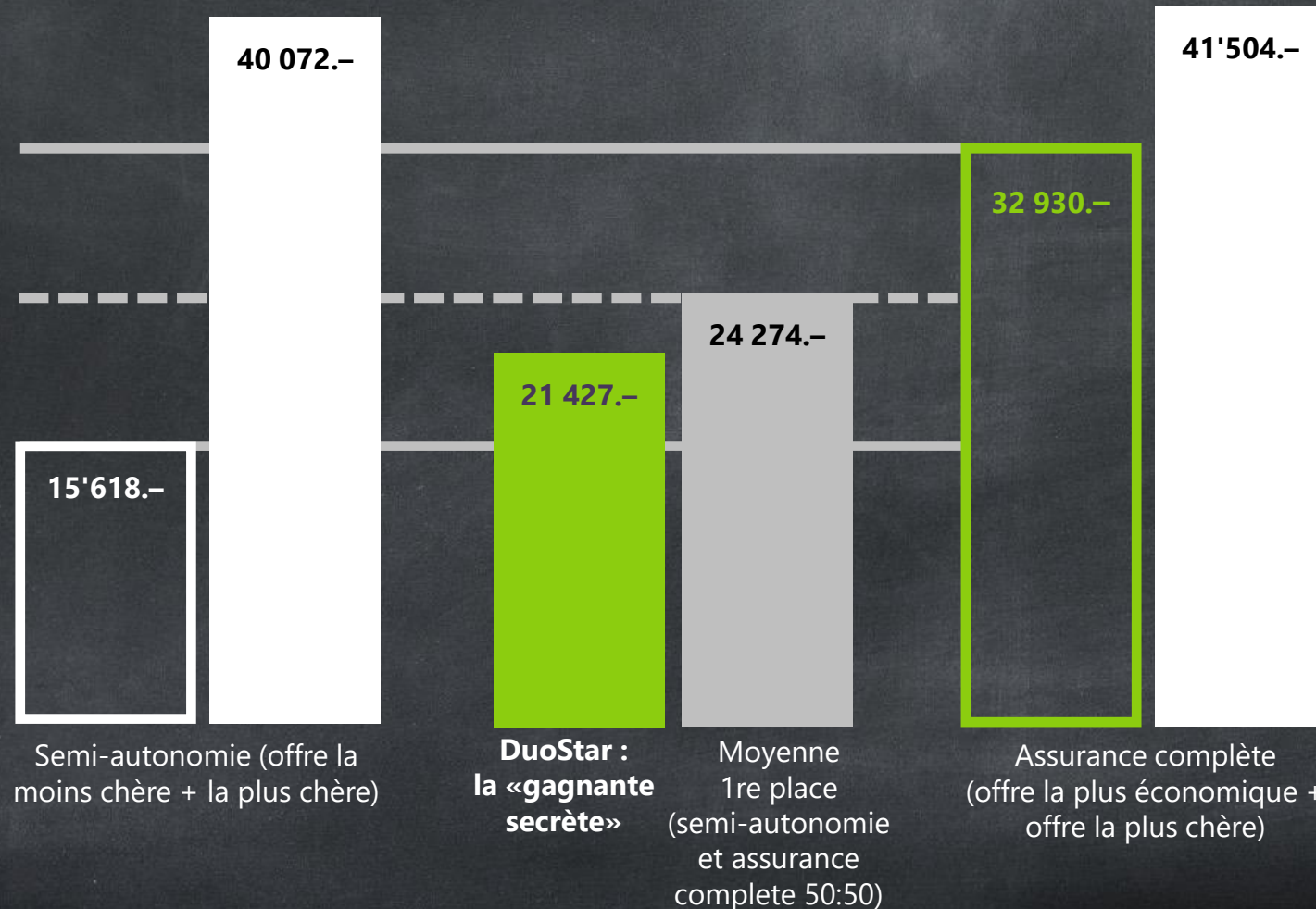
Pax remporte le comparatif 2023 des caisses de pension fournisseurs d'assurance complète de Weibel Hess et Partner (WHP).

Prix également dans la catégorie «meilleur retour sur investissement sur trois ans».



La vraie alternative en matière de prévoyance professionnelle

DuoStar dans la comparaison des CP pour les solutions semi-autonomes 2023



DuoStar est le gagnant secret du Mystery Shopping.

Avec DuoStar, nous avons battu la première place moyenne des deux catégories de plus de 10 %.

La valeur moyenne entre le gagnant dans la catégorie «Mystery Shopping semi-autonomie», avec une prime de CHF 15 618, et la meilleure offre dans la catégorie «Assurance complète» de Pax est de CHF 24 274.

ÇA S'AMÉLIORE ENCORE

Tarif collectif 2025 : on va encore plus loin



Des services
supplémentai
res au même
niveau
de prix

Encore moins
cher pour les
très gros
contrats
attractifs



Les nouveautés du tarif 25

Développement ciblé

**Optimisation
des tarifs des
risques et
des coûts**

Pax continue d'être sur le marché avec un taux attractif et optimisé : les grands contrats en particulier bénéficient de primes de risque plus compétitives et de primes de coût plus avantageuses.

Primes de risque et de coûts concurrentielles

**Rabais sur les
coûts lors du
renouvellement**

Les renouvellements anticipés de contrats (hors tarif PME et start-up) sont encouragés et récompensés par Pax. À titre d'incitation, la prime de coûts par personne sera réduite pendant toute la durée du nouveau contrat.

Réduction des coûts de CHF 60 par personne

Nouveautés du tarif 25

Plus de performance à un prix attractif



**Pension pour
garde
d'enfants**

En cas de décès d'un parent élevant seul son enfant, Pax transmet la rente de conjoint assuré directement aux enfants ayants-droits.

Pax est le premier assureur à couverture complète à proposer cette offre.

Prestation supplémentaire pour tous les clients sans prime supplémentaire

**Solution de
retraite
anticipée**

Pax soutient désormais les solutions de retraite anticipée des associations (p. ex. FAR) et permet ainsi la poursuite de la prévoyance jusqu'à la retraite ordinaire chez Pax.

Réglementation indépendante des tarifs

**Congé non
payé possible
pour une
durée
maximale
de 12 mois**

Pax permet désormais la prise d'un congé non payé avec maintien dans la caisse de pension pour une durée maximale de 12 mois.

Disponible dès maintenant

Pour les employeurs modernes

Tarif commun 2025

Une focalisation claire

.Pax



**Des primes
avantageuses
pour les
entreprises
de plus de
20 assurés**

Tarif commun 2025

Les entreprises avec des statistiques de sinistres positives en tirent un bénéfice particulier

Des conditions attractives pour des secteurs typiquement avantageux



Des primes compétitives pour les secteurs plus risqués



PAX VOTRE PARTENAIRE DE CHOIX

Taux de conversion

Les taux de conversion Pax sont les plus élevés de tous les assureurs proposant une couverture complète



Assurance complète	Taux de conversion			
	2024		2025	
	H 65	F 64	H 65	F 64 ^{3/12}
Part obligatoire	6,20 %	6,20 %	6,00 %	6,00 %
Part surobligatoire	4,41 %	4,38 %	4,41 %	4,41 %
Taux de conversion pondéré*	5,31 %	5,29 %	5,21 %	5,21 %

*Pour un avoir de vieillesse obligatoire de 50 %, les valeurs moyennes sont basées sur des valeurs arrondies

Pour les assurés :

- Maintien des taux de conversion surobligatoires (2024 = 2025).
- Les taux de conversion les plus élevés de tous les assureurs à couverture complète.
- Traitement «plus équitable» des avoirs de vieillesse surobligatoires par rapport aux modèles traditionnels de calcul de la rente.
- DuoStar avec des taux de conversion enveloppants axés sur le marché pour la partie autonome : hommes 5,00 %; femmes 4,85 %.

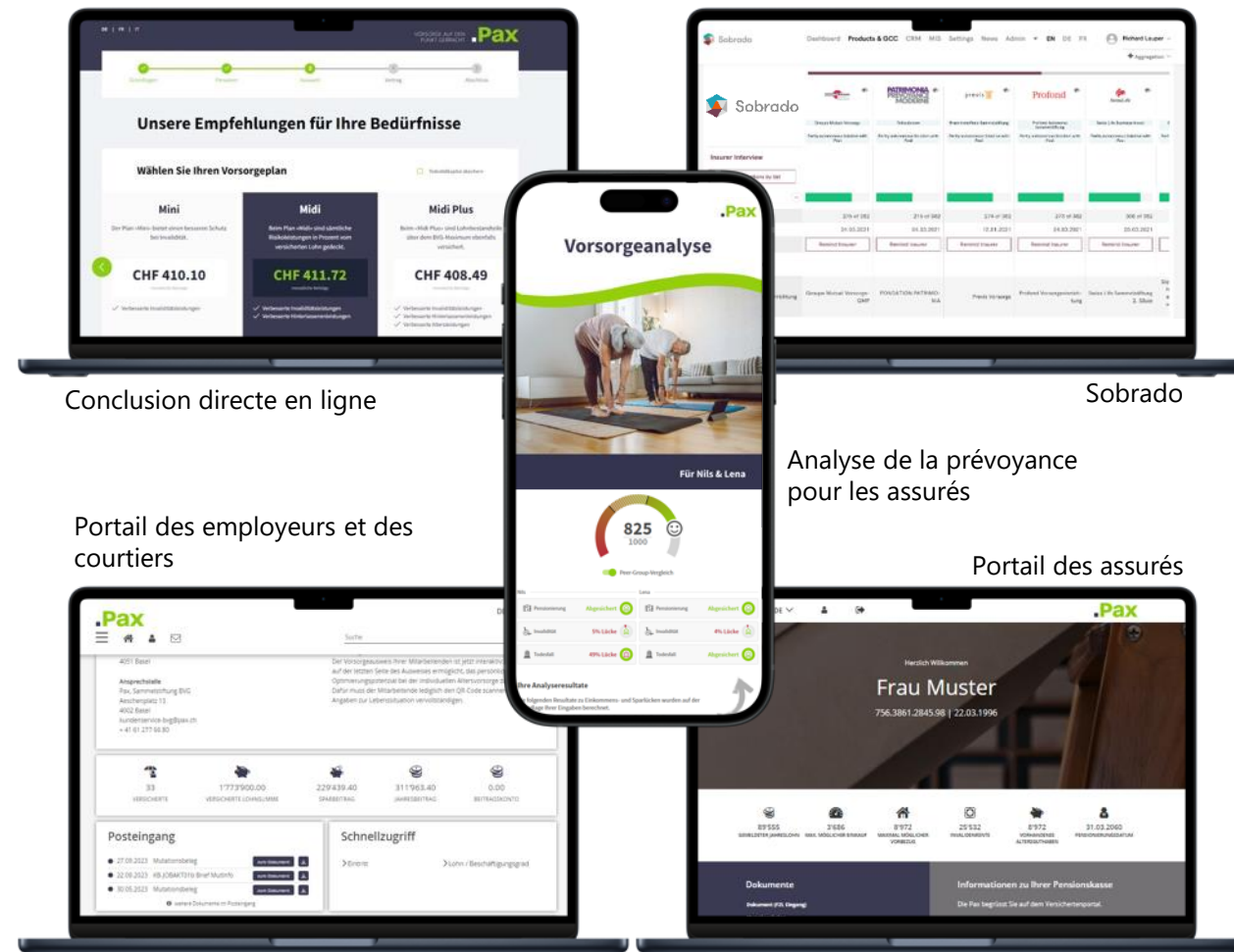
Des services éprouvés

La qualité Pax – aujourd’hui et à l’avenir



Une expérience client exceptionnelle et une qualité de service robuste

- Des services de haute qualité et une grande satisfaction des clients.
- Des temps de réaction rapides et une qualité des prestations convaincante.
- Des interlocuteurs personnels avec un haut niveau d’orientation client.



Conclusion directe en ligne

Sobrado

Analyse de la prévoyance pour les assurés

Portail des employeurs et des courtiers

Portail des assurés

Avantages pour les courtiers et leurs clients

Bénéficiez de la collaboration avec Pax



Un contrat de prévoyance attrayant pour vos clients

- Plusieurs fois récompensée dans le comparatif de prévoyance professionnelle.
- Niveau de prime attractif par rapport à la concurrence.
- Performance supérieure à la moyenne.
- De nombreuses prestations supplémentaires sans frais supplémentaires.
- Excellente orientation client et grand nombre d'options de libre-service grâce à des portails en ligne conviviaux.

Un partenaire de confiance pour vous

- Qualité de service élevée et temps de réponse courts pour vos demandes.
- Traitement rapide et simple grâce à l'interface Sobrado et à nos propres outils en ligne.
- Des frais de courtage attractifs.
- Primes supplémentaires en cas de renouvellement anticipé du contrat.
- Support sur les réseaux sociaux.
- Coopération partenariale et interlocuteurs directs.

Nouveau tarif collectif 2025 :
vos succès est notre succès

.Pax

Profitez de notre tarif 25 !
Offrez à vos clients une
solution attrayante pour la
prévoyance professionnelle.



DES QUESTIONS?

ANNEXE

EXEMPLES

Pension pour garde d'enfants

Exemple 1



Situation initiale

Lisa, mère célibataire, décède à l'âge de 32 ans, laissant derrière elle sa fille Sophie (7 ans), qui a droit à une pension. Etant donné que Lisa n'a pas de partenaire au moment du décès, elle n'ouvre pas droit à une rente de conjoint, de partenaire enregistré ou de partenaire.

Jusqu'à sa mort, Lisa a été employée à temps partiel comme enseignante. Son salaire assuré s'élevait à CHF 70 000.- Selon le plan de prévoyance actuellement applicable, la rente de conjoint assuré est de 30 % et la rente d'orphelin de 10 % du salaire assuré.

Il en résulte une prestation annuelle supplémentaire d'un montant de CHF 21 000 au titre de la rente de conjoint assuré, qui sera désormais versée à Sophie en plus de la rente d'orphelin.

Méthode de calcul

- En plus de la rente d'orphelin de CHF 7000 par an, Sophie perçoit une pension annuelle pour garde d'enfant de CHF 21 000.
- Les rentes sont versées jusqu'à l'âge de 18 ans* révolus au plus tard. Si Sophie est encore étudiante à ce moment-là, les rentes seront versées au plus tard jusqu'à 25 ans révolus.

*Un âge différent peut être prévu dans le plan de prévoyance

Pension pour garde d'enfants

Exemple 2



Situation initiale

Philipp décède à l'âge de 59 ans, laissant derrière lui 3 enfants âgés de 11, 15 et 17 ans ayant droit à une pension. Depuis le décès de sa femme il y a 5 ans, Philipp est parent célibataire. Étant donné que Philipp n'avait pas de partenaire au moment de son décès, il n'ouvre pas droit à une rente de conjoint, de partenaire enregistré ou de partenaire.

Jusqu'à sa mort, Philipp a occupé un poste de direction dans une banque. Son salaire assuré s'élevait à CHF 150 000.- Selon le plan de prévoyance actuellement applicable, la rente de conjoint assuré est de 40 % et la rente d'orphelin de 10 % du salaire assuré.

Il en résulte une prestation annuelle supplémentaire d'un montant de CHF 60 000 au titre de la rente de conjoint assuré, qui sera désormais répartie entre ses tous enfants ayants-droit en plus de la rente d'orphelin.

Méthode de calcul

- En plus de la rente d'orphelin de CHF 15 000 par an, les trois enfants ayant droit à une pension reçoivent chacun une pension pour garde d'enfants de CHF 20 000 par an.
- Les rentes sont versées jusqu'à l'âge de 18 ans révolus* au plus tard. Si un ou plusieurs enfants sont encore étudiants à ce moment-là, les rentes de ces enfants seront versées jusqu'à 25 ans révolus au plus tard.
- Le montant de la rente supplémentaire reste inchangé pendant la période de prestations, même si le nombre d'enfants éligibles change, par exemple en raison de la fin de la scolarité de l'un des enfants.

*Un âge différent peut être prévu dans le plan de prévoyance

Comparaison

des taux de conversion du marché 2024 et 2025



Homme/Femme	LPP 2024	SC 2024	Ø2024*	2025 LPP	SC 2025	Ø2025*
Pax	6,20/6,20 %	4,41/4,38 %	5,31/5,29 %	6,00/6,00 %	4,41/4,41 %	5,21/5,21 %
Allianz	6,20/6,00 %	4,33/4,29 %	5,27/5,15 %	6,00/6,00 %	4,23/4,39 %	5,12/5,20 %
Bâloise	6,00/6,05 %	4,40/4,46 %	5,20/5,26 %	5,75/5,86 %	4,40/4,53 %	5,08/5,20 %
Helvetia	6,00/6,00 %	4,30/4,40 %	5,15/5,20 %	**	**	**
SwissLife	5,90/5,90 %	4,49/ 4,54 %	5,20/5,22 %	5,65/5,71 %	4,49/4,57 %	5,07/5,14 %

*à 50 % de capital de vieillesse obligatoire, valeurs moyennes basées sur des valeurs arrondies

**Les taux à partir de 2025 ne sont pas encore publiés